



# TÉMOIGNAGE DE L'ANCIEN DIRECTEUR DE LA CRPCEN

Un article vient d'être mis en ligne sur le blog-internet de la CGT-Notariat, rubrique CRPCEN (références dans l'encadré ci-dessous). Il contient le témoignage de Pierre LESTARD, ancien Directeur de la CRPCEN, sur les raisons de son engagement au sein de la CGT-Notariat.

Il y explique en particulier :

- pourquoi il a quitté la Fédération des Clercs FO dont il fut pourtant un dirigeant actif.
- pourquoi il a rejoint la CGT-Notariat, organisation syndicale déterminée à défendre les régimes spéciaux, et notamment la CRPCEN.
- le rôle déterminant de la CGT-Notariat au sein de l'UNION POUR LA CRPCEN regroupant la CGT, la CFDT, la CGC et la CFTC qui ont choisi de s'unir, malgré leurs différences, pour mieux défendre vos intérêts.
- conséquemment et dans l'intérêt des salariés, la nécessité de maintenir à la CGT-Notariat sa représentativité.

Il témoigne également de sa liberté totale d'action au sein de la CGT-Notariat, sans aucune contrainte ni pression d'ordre politique, démontrant ainsi le caractère passéiste et révolu des insinuations que véhiculent encore certains adversaires de la CGT.

Dans le scrutin sur la représentativité, du 28 novembre au 12 décembre 2012

## Votez pour la représentativité de la CGT

Pour vous.

Pour vos emplois, vos salaires, votre statut social.

Pour votre protection sociale, et plus précisément pour la CRPCEN

# VOTEZ CGT

Pour connaître l'action de la CGT-Notariat, consultez son blog-internet

<http://cgtnotariat.blogspot.fr>